

Réunion du Comité Technique des Experts en Culture

Bamako, 20-23 juillet 2010

Rapport national sur la mise en œuvre du Plan d'Action et des recommandations du Comité technique

*par M. Eric Folly TOTAH,
Secrétaire Général du Ministère de la
Culture, de l'Alphabétisation et de la
Promotion des Langues Nationales de la
République du Bénin, Correspondant
National Culture de la CEDEAO*

La délégation béninoise à la présente réunion technique des experts de la CEDEAO voudrait tout d'abord dire toute sa gratitude pour l'invitation et l'accueil fraternel dont elle a été l'objet de la part des autorités maliennes ainsi que celles de la CEDEAO dont la grande disponibilité et le respect des engagements pris en 2009 à Abidjan en ce qui concerne la tenue des réunions annuelles des experts sont à saluer.

Mais le plus important pour la crédibilité et l'impact positif des réunions techniques réside moins dans l'énumération voire le rappel des résolutions et recommandations qui en découlent que dans la nécessité de leur mise en œuvre effective. C'est à ce niveau qu'il faut évoquer le ras-le-bol d'un expert invité au Sommet international des Décideurs à Cotonou, les 28 et 29 juillet 2010, autour du thème : « Economie de la culture et Développement en Afrique subsaharienne : de la structuration de l'économie de la culture au Bénin » qui, après avoir déploré les propositions toujours faites, toujours entendues dans de nombreuses réunions mais presque jamais appliquées, a demandé de mettre plutôt en place des outils pratiques de valorisation et de capitalisation de l'existant.

1. La Charte culturelle et l'Intégration sous-régionale

La déclaration de politique culturelle affirme qu' « une culture qui s'enferme sur elle-même se sclérose et dégénère.....

« ...la culture béninoise doit s'ouvrir, sans réserve et sans exclusive aucune, sur les autres cultures, à condition, bien entendu, que cette ouverture constitue pour elle un facteur d'enrichissement et pour les peuples un facteur de

rapprochement... » (extraits de *La politique culturelle de la République du Bénin*).

De même, l'Afrique ne peut se constituer en interlocutrice valable dans le dialogue Nord-Sud que si elle renforce sa cohésion et sa capacité de production interne.

Etude sur l'économie de la culture.

Au nombre des recommandations adoptées par la réunion des experts et la 3^{ème} Conférence des Ministres de la Culture de la CEDEAO le 31 juillet 2009 à Abidjan, en Côte d'Ivoire, il convient de rappeler celle qui invite chaque Etat membre à faire faire une étude sur l'économie de la culture en vue de l'élaboration d'une base de données.

En accord avec ces dispositions, il a été engagé par le Ministère en charge de la Culture au Bénin un certain nombre d'initiatives.

Il a été mis en place un comité d'élaboration de la politique nationale de développement culturel et dont la première des tâches est de procéder à l'état des lieux du secteur de la culture qui vise à inventorier par domaines, sous-secteur par sous-secteur, les caractéristiques et filières artistiques et culturelles et de disposer partant d'une base de données pour l'étude qualitative et quantitative du secteur culturel.

Le ministère a sollicité sur financement de l'UE l'appui technique du Programme Société Civile et Culture (ex-PSIC) pour l'approfondissement du travail du comité national de la revue sous-sectorielle de la culture.

En abritant ce sommet qui a réuni une centaine de participants du Bénin, du Burkina Faso et de la Côte-d'Ivoire, des experts nationaux et internationaux et des personnalités dont les Ministres Burkinabè et Ivoirien de la Culture reçus par leur homologue Béninois en charge du secteur, le Bénin entend apporter ainsi sa contribution à la mise en œuvre de cette disposition adoptée à Abidjan et qui nécessite, selon le Ministre en charge de la Culture du Bénin, M. Galiou SOGLO, de s'inspirer des expériences des pays de la sous-région et pour tous nos pays d'avoir des cadres de concertations régulières sur les problèmes de culture, de monter des projets communs et intégrés, lesquels ont plus de chance d'impacter le développement de nos nations.

La nécessité d'élaborer les TDR pour la réalisation d'une étude qualitative et quantitative sur l'économie de la culture au Bénin et de s'engager dans la phase opérationnelle de ladite étude a été affirmée.

Nous voudrions ici nous interroger sur la suite réservée à la recommandation selon laquelle la CEDEAO devra aider à l'élaboration des TDR et donner son appui technique et financier. S'agira-t-il d'une requête individuelle à introduire par chacun des Etats membres à cet effet?

Il est à noter que les personnalités présentes au Sommet de Cotonou ont surtout insisté sur la nécessité que tous les acteurs culturels s'inscrivent résolument dans une approche régionale des problèmes relatifs au développement de la culture.

Dans cette optique, l'idée de mettre en place un observatoire des bonnes pratiques culturelles dans les Etats de l'espace sous-régional ainsi qu'un observatoire de l'économie de la culture a fait l'objet d'une attention particulière traduite en résolution.

Nous voudrions rappeler entretemps l'existence au Bénin du Fonds d'Aide à la Culture (FAC), créé en 1992 en application des dispositions de la Charte culturelle du Bénin, qui a vu sa subvention initiale de 25 millions de Francs CFA passée dans un premier temps à 250 millions FCFA puis depuis 2008 à une subvention annuelle de 1 milliard (1 000 000 000) de francs CFA, à la suite d'un plaidoyer convaincant et efficace de la Fédération des Associations d'Artistes du Bénin (FAABEN) se résumant à l'octroi du « milliard culturel » au profit du secteur des arts et de la culture – requête à laquelle le Président de la République et son Gouvernement ont accédé positivement.

Difficultés rencontrées

Le Bénin peut se réjouir de la relative stabilité institutionnelle qui profite au secteur de la culture qui en a souffert ces dernières années à travers la valse des Ministres et par voie de conséquence des programmes sans cesse interrompus et repris au mépris du principe de la continuité. Mais la situation de crise financière et économique particulièrement cruciale à laquelle nous sommes aujourd'hui confrontés a entraîné des coupes sombres dans le budget et particulièrement celui spécifique de la culture qui déjà n'était pas substantiel.

Il était difficile dans ce contexte d'asseoir et de renforcer le comité national chargé du suivi/évaluation de l'application des décisions et résolutions des réunions techniques des conférences ministérielles.

Il importe de le rendre opérationnel. C'est pourquoi il conviendrait d'étudier ici les formules appropriées à mettre en place pour aider les correspondants nationaux

à animer avec régularité et efficacité l'équipe de coordination et de rendre opérationnels partant les mécanismes de suivi évaluation au niveau régional.

Pour notre part, nous avons procédé avec les institutions techniques nationales publiques et privées à l'actualisation de l'inventaire des manifestations culturelles à caractère régional ainsi que des institutions nationales de formation à caractère régional de qualité. Les critères clairement définis et acceptés par tous pour la sélection des centres d'excellence de la CEDEAO permettront d'inscrire l'une desdites institutions. Nous voudrions nommer l'Ecole du Patrimoine Africain établie à Porto-Novo qui offre aux acteurs culturels des formations diplômantes et certificatives et développe une ingénierie culturelle de qualité.

2. Inventaire sur les manifestations culturelles à caractère régional

- des évènements devenus des classiques de l'agenda culturel national :
 - le **festival international de théâtre du Bénin (FITHEB)**, au départ une initiative privée devenue au fil des ans à la fois un évènement culturel biennal et une institution portée aujourd'hui par le Gouvernement dont la 11^{ème} édition s'est tenue en 2010. Elle se déroule en mars-avril au cours des années paires dans cinq (05) villes du Bénin;
 - le Festival international de films documentaires **LAGUNIMAGE**, à Cotonou
- des initiatives récentes mais très dynamiques de manifestations d'envergure régionale et internationale :
 - Festival annuel **Gospel et Racines**, fortement soutenu par le Gouvernement avec la participation de la diaspora noire et une forte communauté américaine africaine, courant août à Cotonou, Porto-Novo et Ouidah;
 - Festival annuel de films **QUINTESENCE**, initiative privée du réalisateur béninois Jean ODOUTAN, janvier à Ouidah
 - **Fête annuelle des Peuples**, initiée par INIREF en janvier à Cotonou
 - Festival International des Danses et Contes (**FIDAC**), annuel, Cotonou
 - Stars de l'Intégration Culturelle Africaine (**SICA**), une biennale pluridisciplinaire qui se tient en fin d'année
 - Salon International du Livre de Cotonou (**SILCO**), annuel en fin d'année
 - Concours international « **LU POUR VOUS** », (biennale), dernier trimestre, Cotonou

- des manifestations culturelles et culturelles impliquant des aires culturelles transfrontalières liées par l'histoire, la langue ou des rites religieux:
 - Fête traditionnelle (annuelle) de la **GAANI** à NIKKI, en avril
 - Festival annuel **AGBESYANLE**, Comé, mars-avril
 - Journée annuelle des Religions Traditionnelles (Vôdu), janvier, Cotonou, Ouidah, Porto-Novo, Grand-Popo
- de nombreuses autres manifestations à caractère régional et international des arts de la scène (musique urbaine Festival HIP HOP GANKPE, rencontres théâtrales internationales de Cotonou (RHETIC), de l'art visuel (BOULEV'ART), des arts de la rue, etc, la plupart d'initiative privée, sont en pleine éclosion et en quête de notoriétés

3. Inventaire des institutions de formation à caractère régional

Beaucoup d'initiatives existent aujourd'hui qui s'inscrivent dans une dynamique de répondre aux besoins de formations aux métiers de l'art et de la culture. Toutefois il convient de faire une mention à l'Ecole du Patrimoine Africain (**EPA**) établie à Porto-Novo et qui offre aux acteurs culturels des formations diplômantes et certificatives au profit de hauts cadres et spécialistes en matière d'inventaire, de collecte et de conservation de biens culturels, développe une ingénierie culturelle de qualité et offre une assistance technique en conception, formulation et suivi évaluation de politiques culturelles dans les pays de la sous-région. La qualité et la régularité des programmes lui valent aujourd'hui d'avoir avec l'Etat béninois un accord de siège pour pérenniser ses activités académiques et techniques.

L'EPA, au regard des actions enregistrées à son crédit, pourrait être proposable comme centre d'excellence de la CEDEAO pour conforter son rayonnement en tant qu'institution de formation à caractère régional de qualité.

AFRICAN UNION UNION AFRICAINE

African Union Common Repository

<http://archives.au.int>

Specialized Technical and representational Agencies

ACALAN Collection

2010

Rapport national sur la mise en œuvre
du Plan d'Action et des
recommandations du Comité
technique. Réunion du Comité
Technique des Experts en Culture.
Bamako, 20-23 juillet 2010

CEDEAO

CEDEAO

<http://archives.au.int/handle/123456789/1490>

Downloaded from African Union Common Repository